

1. Record Nr.	UNINA9910416513803321
Autore	Barreiros Angélique
Titolo	Archives de la peur : Les « populations à risque » dans la Franche-Comté au xixe siècle // Stora-Lamarre Annie
Pubbl/distr/stampa	Besançon, : Presses universitaires de Franche-Comté, 2019
ISBN	2-84867-701-5
Descrizione fisica	1 online resource (191 p.)
Altri autori (Persone)	BertinSébastien BoffiHéléna GerbierDamien JeantouSylvine NardinManuel Stora-LamarreAnnie VoisinAline AnnieStora-Lamarre
Soggetti	History population à risque droit social pensée du mal malheur conscience morale peur sociologie Franche-Comté
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Sommario/riassunto	Qui sont les récidivistes pontissaliens livrés par les Cahiers des récidives correctionnelles de première Instance de l'arrondissement de Pontarlier ? Quelle est la spécificité de la prostitution pratiquée à Besançon, ville de garnison, où les filles sont victimes de la violence des soldats ? Le Petit Comtois livre le récit du crime à la Belle Époque

où le lecteur retrouve les « assassins des villes ». Loin des représentations du crime, les procès retrouvés dans les arrêts de la cour d'assises du Doubs montrent la détresse des jeunes filles qui pratiquent l'infanticide au nom de leur honneur perdu. Dans l'attribution de la naturalisation, la République souhaite trouver chez les étrangers toutes les qualités qu'elle voudrait voir chez ses nationaux : la naturalisation est un honneur dont il faut assurer les charges. Cet ouvrage, dans un récit d'une grande cohérence, raconte la manière dont la Franche-Comté pense et vit les moments saillants de la pensée du mal et du malheur devenant particulièrement obsédante à la veille de la guerre de 1914. L'énumération de ces récits décline le registre noir des malheurs du temps qui s'accompagnent d'une promotion sans précédent de l'intériorisation de la conscience morale. Sous la Troisième République, ces Archives de la peur deviendront le creuset juridique, où se formalisera le droit social, qui incorporera à l'intérieur des drames et des souffrances le droit des personnes, que ce soit dans l'ordre des filiations, celui du travail ou de la nationalité.
